



# BILAN FINANCIER

Assemblée Générale du 08/07/2026.

Association Football Club du Pays de Fayence

Monsieur BOGIRAUD Julien, Trésorier du Club, est heureux de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Monsieur **Julien BOGIRAUD**, Trésorier du Club, est heureux de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Son exposé porte sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice clos le **31 mai 2026**.

## Documents disponibles en annexe :

- Bilan comptable visé par le cabinet SECMA.
- Budget prévisionnel saison 2026/2027.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de **produits de 183 026 €** et un montant total de **charges de 181 519 €**. Ainsi, l'exercice se solde par un **excédent de 1 507 €**, en progression par rapport à la saison précédente, qui s'était clôturée sur un résultat positif de **470 €**.

Le Comité Directeur a validé les comptes avant leur présentation en Assemblée Générale et publie ainsi les comptes annuels de l'exercice clos le **31 mai 2026**.

---

## Voici un récapitulatif des principaux postes de dépenses et de recettes :

### Dépenses

- Achat de marchandises buvette : **29 561 €**
- Variation des stocks : **53 €**
- Déplacements Jeunes (indemnités kilométriques) : **38 720 €**
- Déplacements Séniors (indemnités kilométriques) : **10 137 €**
- Équipements (packs joueurs, éducateurs, matériel pédagogique, tenues...) : **36 121 €**
- Engagements Tournois : **16 995 €**
- District et Ligue (engagements, affiliations, licences) : **10 250 €**
- Prestations Stages : **9 990 €**
- Arbitrage Séniors : **5 182 €**
- Arbitrage Jeunes : **1 994 €**
- Péages et frais de déplacements : **3 993 €**
- Honoraires comptables : **2 064 €**
- Assurances : **1 858 €**
- Location de bus : **1 541 €**
- Manifestations et événements : **1 350 €**



- Télécommunications : **950 €**
- Formation : **950 €**
- Fournitures, entretien, publicité, frais bancaires et autres frais divers : **environ 5 400 €**

## Recettes

- Cotisations Licences : **50 133 €**
  - Buvette : **46 193 €**
  - Manifestations et Tournois : **17 080 €**
  - Stages : **13 107 €**
  - Sponsors et partenariats : **5 716 €**
  - Subvention Communauté de Communes : **38 000 €**
  - Valorisation du bénévolat : **11 999 €**
  - Produits financiers : **797 €**
- 

## Analyse de la saison

La gestion rigoureuse mise en place depuis plusieurs saisons permet au Football Club du Pays de Fayence de conserver une situation financière saine tout en poursuivant le développement de ses activités.

La saison 2025/2026 se clôture avec un excédent de **1 507 €**, soit un résultat supérieur à celui de l'exercice précédent. Cette amélioration est le fruit d'une bonne maîtrise des dépenses, malgré une légère diminution des recettes. Ce montant devra être mis en report à nouveau.

Le premier poste de dépenses demeure celui des **indemnités kilométriques**, avec un montant total de **48 857 €**. Cette somme correspond aux remboursements des déplacements effectués par les éducateurs et accompagnateurs tout au long de la saison pour assurer les entraînements, les compétitions et les réunions sportives.

Les frais liés aux catégories jeunes représentent **38 720 €**, tandis que ceux consacrés aux équipes seniors s'élèvent à **10 137 €**. Ce choix traduit la volonté du club de maintenir un encadrement de qualité sur l'ensemble des catégories et de permettre aux éducateurs d'exercer leur mission dans les meilleures conditions.

Le poste **Équipements**, d'un montant de **36 121 €**, correspond au renouvellement des packs joueurs et éducateurs, à l'achat de matériel pédagogique ainsi qu'au maintien d'un niveau d'équipement adapté au développement du club, notamment la règle du 1 ballon par joueur.

Les dépenses liées aux **tournois extérieurs** doivent être analysées avec attention. Le montant de **16 995 €** ne constitue pas une charge de fonctionnement du club au sens strict. Le Football Club du Pays de Fayence centralise les inscriptions des équipes, encaisse les participations versées par les familles puis reverse ces sommes aux organisateurs des tournois concernés. Cette organisation simplifie les démarches administratives pour les parents comme pour les éducateurs, tout en garantissant une parfaite coordination des déplacements. Les dépenses et les recettes correspondantes s'équilibrent donc quasiment intégralement.



Le même principe s'applique aux **stages de vacances**. Le club fait le choix de confier l'encadrement à des prestataires professionnels spécialisés, qui assurent l'ensemble des obligations administratives, réglementaires et des responsabilités liées à l'accueil des enfants. Les recettes issues des inscriptions financent directement ces prestations. En parallèle, le Football Club du Pays de Fayence conserve un rôle essentiel dans l'organisation des stages grâce à l'investissement des bénévoles, qui prennent en charge la préparation des repas, le service tout au long de la journée ainsi que l'accueil des stagiaires. Ce fonctionnement permet de proposer des stages de qualité tout en limitant le risque financier pour l'association.

Ainsi, les postes **Tournois** et **Stages** doivent être considérés comme des activités fonctionnant selon un principe d'équilibre entre les recettes et les dépenses, et non comme des charges venant peser durablement sur le budget de fonctionnement du club.

---

### Les recettes

Les recettes du club reposent sur plusieurs sources complémentaires, garantissant un modèle économique relativement équilibré.

Les **cotisations des licenciés**, qui représentent **50 133 €**, constituent la première ressource du club.

La **buvette**, avec **46 193 €** de recettes, demeure un pilier essentiel de notre équilibre financier. Ce résultat n'est rendu possible que grâce à l'engagement constant des bénévoles qui assurent son fonctionnement tout au long de la saison, lors des rencontres à domicile comme lors des nombreuses manifestations organisées par le club.

La **Communauté de Communes du Pays de Fayence** renouvelle son soutien à hauteur de **38 000 €**, permettant au club de poursuivre son développement dans de bonnes conditions.

Les **manifestations, tournois et stages** continuent également de contribuer au financement des activités, tout en restant organisés selon un principe d'équilibre financier.

Enfin, les **partenariats privés** progressent sensiblement cette saison avec **5 716 €** de sponsoring, soit une augmentation de plus de 60 % par rapport à la saison précédente. Cette dynamique est encourageante et devra être poursuivie afin de renforcer les ressources propres du club.

---

### Les investissements de la saison

Au cours de cette saison, le Football Club du Pays de Fayence a poursuivi les investissements nécessaires à son développement.

Les principaux efforts ont porté sur :

- le renouvellement des équipements des joueurs et des éducateurs ;
- l'acquisition de matériel pédagogique destiné à l'ensemble des catégories ;



- l'entretien du matériel existant ;
- le maintien d'un accompagnement sportif de qualité grâce à la prise en charge des déplacements des éducateurs.
- 2 grills à panini pour la buvette
- 1 machine à café Tassimo pour la buvette du bas

Ces investissements s'inscrivent dans la continuité du projet sportif engagé depuis plusieurs saisons et participent directement à l'amélioration des conditions de pratique de nos licenciés.

---

## **Les sponsors**

Le Comité Directeur remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires qui accompagnent le Football Club du Pays de Fayence.

Optic 2000 - Callian  
Palais de la Méditerranée Partouche - Nice  
Lival Sécurité - Montauroux  
Pépinère Terra Verde - Montauroux  
Le Mensuel Créamania -Callian

Nous remercions également les commerçants et artisans ayant participé aux lots du Loto, qui sera organisé la saison prochaine faute de lots suffisants.

La progression des recettes issues du sponsoring témoigne de la confiance renouvelée des entreprises locales envers le projet du club. Ce développement constitue un axe majeur de travail pour les prochaines saisons afin de poursuivre la diversification de nos ressources financières.

---

## **Points de vigilance**

La situation financière reste saine mais plusieurs objectifs devront guider la saison 2026/2027 :

- poursuivre le développement du sponsoring et du mécénat ;
  - maintenir le dynamisme de la buvette et des manifestations, indispensables à l'équilibre financier ;
  - continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
  - poursuivre les investissements utiles au développement sportif ;
  - limiter autant que possible les frais disciplinaires ;
  - maintenir un niveau d'encadrement de qualité tout en recherchant une optimisation des coûts de déplacement.
-



## Conclusion

Les comptes présentés traduisent une situation financière équilibrée et maîtrisée.

Malgré un contexte économique toujours exigeant, le Football Club du Pays de Fayence parvient à améliorer son résultat comptable grâce à une gestion prudente et à l'implication quotidienne de ses bénévoles.

L'équilibre du budget repose sur plusieurs piliers : les cotisations des licenciés, le soutien fidèle de la Communauté de Communes, le dynamisme de la buvette, l'organisation des manifestations, la progression des partenariats privés ainsi que l'engagement remarquable de tous ceux qui donnent de leur temps au service du club.

Les activités telles que les **tournois extérieurs** et les **stages** ne constituent pas des charges structurelles du club puisqu'elles sont organisées selon un principe d'équilibre entre les recettes perçues et les dépenses engagées. Elles permettent avant tout d'offrir des services supplémentaires à nos licenciés tout en maintenant un modèle économique responsable.

Le Comité Directeur remercie l'ensemble des bénévoles, éducateurs, arbitres, partenaires, collectivités, licenciés et familles pour leur implication tout au long de cette saison. C'est grâce à cet engagement collectif que le Football Club du Pays de Fayence peut poursuivre son développement et préparer sereinement la saison **2026/2027**.

Le Trésorier

Julien BOGIRAUD